



Direction Régionale
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Bretagne

REÇU 17 MAI 2019

Service Régional de la Formation
et du Développement

**SCOP AVANT PREMIERES
BPH ouest formation
Nova pôle penthièvre
2 rue de la croix lormel
22190 PLERIN**

Messieurs ZERBATO-LEBRETON

N/Réf. : VB/VM/2019/DHA04

V/Réf. : Courrier du 13/03/2019

Contact : Véronique BAZIN

Téléphone : 02 99 28 22 62

**Objet : Déclaration d'intention à dispenser des
formations en hygiène alimentaire activité
restauration commerciale**

Rennes, le 09 Mai 2019

Madame, Monsieur,

En date du 03/05/2019, j'ai bien reçu votre déclaration d'intention à dispenser des formations en hygiène alimentaire adaptées à l'activité de restauration commerciale conformément aux exigences de l'arrêté du 05 octobre 2011 modifié par l'arrêté 13 juin 2016 et à la note de service DGER/SDPFE/2016-547 du 06 juillet 2016.

J'enregistre votre déclaration pour les secteurs d'activité suivants :

- restauration traditionnelle
- cafétérias et autres libres services
- restauration de type rapide.

Votre numéro d'enregistrement est le **53 0214 23 2019**

Il doit être porté sur les attestations de formation (annexe IV) de la note de service suscitée que vous remettrez aux stagiaires au terme de leur formation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne
et par délégation,

Pour le Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne
et par délégation,
La Chef du Service Régional
de la Formation et du Développement

Martine GARNIER

DRAAF Bretagne – SRFD

15 avenue de Cucillé - 35047 Rennes cedex 9

tél : 02 99 28 22 50 - fax : 02 99 28 22 59 - mél : srfd.bretagne@educagri.fr ou SRFD.DRAAF-BRETAGNE@agriculture.gouv.fr